PROCES - VERBAL





Commission Départementale des Arbitres des Vosges

Réunion de bureau à 18 H 15 Le Mardi 12 Avril Au siège du District des Vosges de Football

Président: D.DAUBIE

<u>Présents</u>, _DAUBIE D, BAUMONT Y, CHANTECLAIR A, COSSIN S, GRANDGIRARD A, ITHIER A, RUF B.

Représentant du Comité directeur: BOILLOT HERVE

Le Président D.DAUBIE ouvre la séance.

Carnet:

Les membres de la CDA souhaitent un prompt rétablissement à M. DENISOT CLAUDE.

Rappels IMPORTANTS:

Lors d'une exclusion, vous devez OBLIGATOIREMENT, mettre le motif sur la FMI avec quelques explications SANS OUBLIER DE COCHER, la case correspondante.

Lors des réunions de la commission de discipline, nous constatons de nombreux oublis. Alors, il apparaît sur la FMI « RAS « , ce qui est anormal.

Cela a été répété à tous les stages.

Prochainement, tous ces oublis seront sanctionnés d'un malus.

ATTENTION.

Il est important également, de faire un rapport à envoyer au secrétariat du DISTRICT et à M. ITHIER ANDRE dans les 48 heures.

Les terrains peuvent être déclarés impraticables, par les clubs dans la période du 1er NOVEMBRE au 15 MARS de chaque saison.

Puis, en dehors de ces dates, le terrain peut être impraticable suite à un arrêté municipal lequel doit être affiché sur l'entrée du stade et sur la porte des vestiaires.

L'arbitre désigné doit se rendre sur le lieu de sa désignation et doit pouvoir constater l'état de l'aire de jeu. Un dirigeant du club recevant doit être présent et doit régler les frais de déplacement de l'arbitre.

L'arbitre est tenu de faire un rapport en indiquant ce qu'il a constaté : praticable ou impraticable.

Infos:

A) Le nouvel écusson est arrivé. Il sera distribué lors des réunions de rentrée (stages). Remerciements au comité du District des Vosges pour leur financement.

B) Les réunions de secteur auront lieu :

Le 06 MAI à 19h à la MJC de CONTREXEVILLE.

Le 13 MAI, à 19h, à ST DIE.

Le 20 MAI, à 19h, à EPINAL.

SUJETS:

Dossier médical, questionnaire médical, formulaire qui se trouve sur internet avec votre adresse LGEL.

C'est important de consulter, dès maintenant, ce dossier afin que certains arbitres puissent prendre des RV auprès de Spécialistes.

C) ARNAUD GRANGIRARD représente la CDA VOSGES à la formation du 1er degré en arbitrage à la Ligue de Lorraine.

Finale départementale U13, à NEUFCHATEAU :

Il y avait 8 équipes, 5 arbitres.encadrés par Ms CHANTECLAIR ALAIN, et ALEXIS GARAUDEL.

Tout s'est bien déroulé.

Remerciements au club de NEUFCHATEAU pour son accueil chaleureux ainsi qu'au DISTRICT DES VOSGES. Tous les arbitres ont été récompensés.

Observations:

Chez les séniors, 164 observations ont été réalisées.

Chez les jeunes, les candidats reçus à la FIA vont être observés, très rapidement.

Après 3 AOD, M. W J est radié de l'arbitrage.

Frais de déplacement :

Plusieurs arbitres qui officiaient en LIGUE, ont été indemnisés 2 fois (par le club et la LIGUE) par méconnaissances du règlement.

Ces arbitres devront rembourser le trop-perçu.

Le responsable de cette commission est M. BAUMONT YVES. S'adresser uniquement à lui.

Section sportive:

4 candidats se sont présentés pour la saison prochaine.

Cdpa:

M. CHANTECLAIR ALAIN, président de cette commission, a fait paraître, sur le site du District, les noms de tous les référents arbitres.

Table ronde à CORCIEUX AVEC LES CLUBS DE D1 :

Participation de 5 clubs.

L'évènement rassemblant les clubs du secteur de RAON, ST DIE et la montagne consistait à réunir le Président du club, le capitaine, un arbitre afin de débattre et prendre en compte, les différents avis sur le fonctionnement actuel du championnat.

Réflexion sur le versant administratif du championnat D1 (calendrier, pratique futsal, autour du match). Réflexion sur la compétition et le jeu (la perception du jeu par les différents acteurs, les messages portés dans les clubs).

Ces échanges très enrichissants avaient pour but de réfléchir sur les modifications possibles à apporter aux championnats et coupes pour les saisons suivantes.

A noter, la présence de M. BRUNO HERBST (Président du DISTRICT VOSGES) , M. PATRICK PHILIPPE (vice président de la commission),M. JEAN PAUL DELAHAYE (membre du comité directeur du DISTRICT) et M. LAURENT BENIER (CTR).

La prochaine réunion du bureau aura lieu, le 17 MAI 2022, ,à 18H30.

Le Président : D.DAUBIE Le Secrétaire : A.ITHIER



